

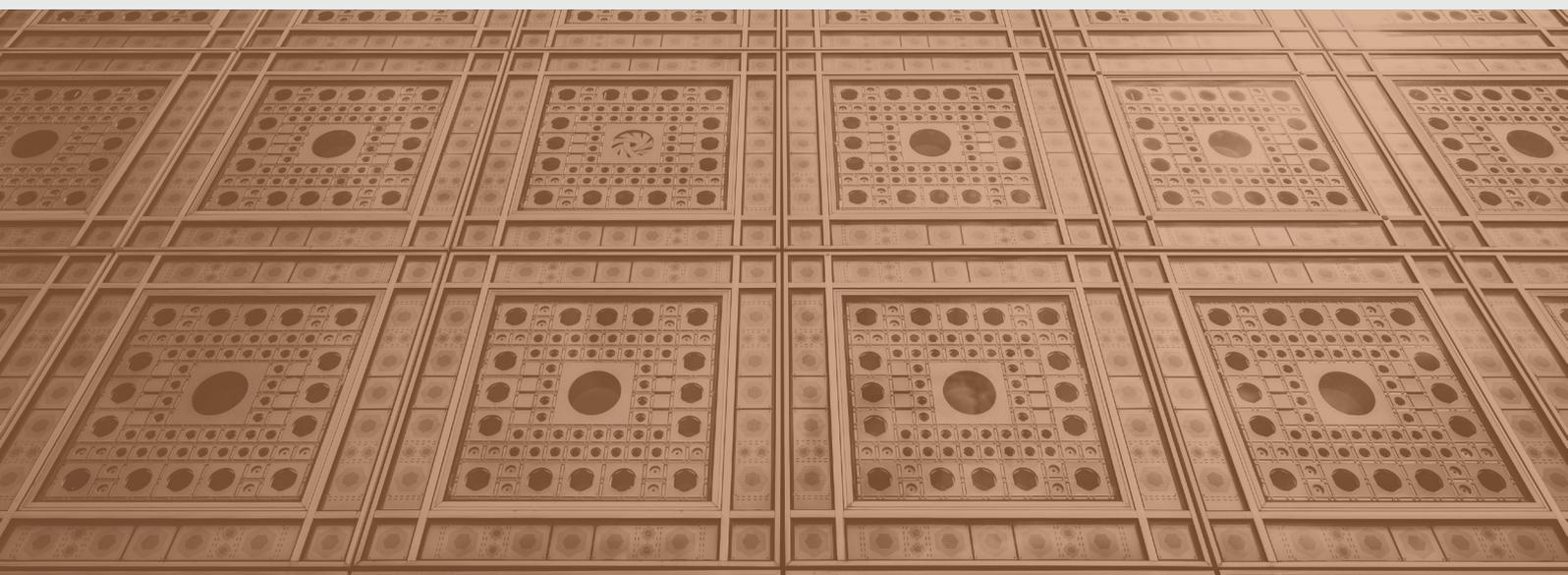


OBSERVATOIRE du Maghreb

SORTIR DE L'IMPASSE POLITIQUE ? LA MISSION D'APPUI DES NATIONS UNIES EN LIBYE (MANUL) À L'ÉPREUVE DU DÉJÀ-VU

Soraya Rahem / Doctorante en géopolitique à
l'Université de Tours au sein du Laboratoire CITERES

Octobre 2025



PRÉSENTATION DE L'AUTEUR



Soraya Rahem / Doctorante en géopolitique à l'Université de Tours au sein du Laboratoire CITERES

Soraya Rahem est doctorante en géopolitique à l'Université de Tours au sein du Laboratoire CITERES/Équipe Monde Arabe et Méditerranée (EMAM), et affiliée au Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales (CEDEJ) du Caire.

PRÉSENTATION DE L'OBSERVATOIRE

Sous la direction de **Brahim Oumansour**, chercheur associé à l'IRIS, l'Observatoire du Maghreb se propose d'être une plateforme d'expertise et d'analyses sur le Maghreb pour contribuer à une meilleure compréhension des évolutions politique, sociale, économique, sécuritaire et culturelle des pays le constituant.

La vocation de cet observatoire vise à ouvrir un espace de débats transdisciplinaire et à organiser des conférences, tables rondes et colloques, au sein de l'IRIS ou en partenariat avec d'autres centres et institutions françaises et étrangères, avec l'objectif de décrypter les crises et conflits qui secouent la région, prospector des pistes d'évolution et apporter un éclairage sur les enjeux géostratégiques qui en découlent.

L'Observatoire du Maghreb s'inscrit dans le cadre du Programme Moyen-Orient / Afrique du Nord de l'IRIS, dirigé par **Didier Billion**, directeur adjoint de l'IRIS.



PROGRAMME
**MOYEN-ORIENT/
AFRIQUE DUNORD**

Le programme de recherche Moyen-Orient/Afrique du Nord a pour fonctions de décrypter et de mettre en perspective des réalités politiques, économiques, sociales et géopolitiques mouvantes afin de fournir des clés de compréhension et un cadre d'analyse et d'aide à la prise de décision à l'attention des multiples acteurs des relations avec les pays de la région concernée.

Ses champs d'intervention sont multiples : animation du débat stratégique ; réalisation d'études, rapports et notes de consultance ; organisation de conférences, colloques, séminaires ; formation sur mesure.

Le 21 août dernier, Hanna Tetteh, représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU et cheffe de la mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), présentait une nouvelle feuille de route devant le Conseil de sécurité destinée à sortir la Libye de l'impasse politique. Centrée sur la relance du processus électoral et la légitimation des institutions, la nouvelle initiative onusienne entend créer les conditions d'un État libyen unifié.

Depuis près d'une décennie, la scène libyenne est marquée par une profonde division institutionnelle entre, d'un côté, un exécutif gouvernemental intérimaire basé à Tripoli et, de l'autre, un organe législatif, la Chambre des représentants siégeant à l'Est du pays, à Tobrouk puis à Benghazi. Si ces instances sont toutes deux reconnues internationalement par l'ONU, la Chambre des représentants a toutefois retiré sa confiance au gouvernement de Tripoli en l'accordant, depuis mars 2022, à un exécutif concurrent basé à Benghazi. Parallèlement, l'influence des groupes armés et de leurs alliés extérieurs sur les institutions continue de fragiliser les efforts de résolution du conflit. Depuis l'échec de la dernière feuille de route onusienne et l'avortement des élections de décembre 2021, la scène politique libyenne demeure ainsi figée dans un *statu quo* qui bénéficie à une large partie des élites au pouvoir.

Reprenant les modèles déjà expérimentés ces dernières années par la MANUL, la nouvelle feuille de route présentée par Hanna Tetteh s'articule autour de trois axes principaux : poser les fondations légales et constitutionnelles pour des élections présidentielles et législatives, réunifier les institutions autour d'un gouvernement d'unité intérimaire formé dans les deux mois et relancer un dialogue national avec la société civile qui a perdu confiance en la légitimité du processus de résolution.

UN NOUVEAU GOUVERNEMENT INTÉRIMAIRE ? LES LIMITES D'UNE APPROCHE PAR LE CONSENSUS

Fondées sur la recherche de consensus et la pratique du « power-sharing » entre les parties prenantes au conflit, les méthodes précédemment déployées pour faire émerger des gouvernements intérimaires unifiés ont plutôt eu pour effet de renforcer les tensions ou de figer la transition. En réunissant à parts égales les représentants des institutions rivales, l'objectif était de parvenir à créer un certain degré de confiance et de favoriser l'émergence d'un consensus entre leurs membres. Supervisée par une tierce partie – la MANUL – afin d'assurer le respect des engagements pris, cette pratique de médiation et de résolution de conflit est ainsi supposée garantir à chaque acteur politique ou sécuritaire une place dans les

principaux organes du pouvoir. Ainsi, le gouvernement intérimaire né de cette médiation serait en mesure de garantir un cadre solide pour conduire le pays sur la voie des élections.

Pourtant, l'examen des principaux processus politiques engagés en Libye selon cette modalité (les accords de Skhirat en décembre 2015, le Forum de dialogue politique libyen en novembre 2020) révèle des limites structurelles. Au lieu de garantir une voie de sortie de crise, ces processus instituent plutôt un système de blocage où la prise de décision dépend de l'obtention d'un accord mutuel de la part de chaque acteur. La logique du consensus, souvent ambiguë et objet de renégociations, offre aux acteurs libyens un cadre transactionnel où ils peuvent négocier leurs propres intérêts, passer des accords informels ou s'entendre pour empêcher toute évolution qui viendrait remettre en question leur position. Aussi, les échecs répétés des gouvernements intérimaires précédents à organiser des élections crédibles et à stabiliser le pays ont conduit à un verrouillage du processus politique et ont empêché le renouvellement des acteurs au pouvoir.

Si la nouvelle feuille de route prévoyait de reproduire une telle approche pour former un nouvel exécutif intérimaire, cela pourrait avoir comme conséquence de raviver des arrangements officieux entre les différentes parties prenantes. Celles-ci chercheront, une fois de plus, à préserver leurs prérogatives au sein du nouveau processus transitionnel. Afin de pallier les retards et la résistance des élites libyennes, la représentante de la MANUL a prévenu qu'elle demanderait au Conseil de sécurité de prendre des mesures contre tout acteur qui tenterait d'entraver le nouveau processus.

L'IMPORTANCE D'INCLURE LES ACTEURS INTERNATIONAUX POUR GARANTIR LA NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE

Compte tenu de la dimension régionale et internationale du conflit libyen, la nouvelle feuille de route prévoit de relancer les consultations internationales précédemment connues sous le nom de « Processus de Berlin ». Lancé en 2020, ce cadre visait à inclure les institutions et acteurs internationaux dans le processus de résolution du conflit, exacerbé depuis 2019 par la reprise des combats armés dans le cadre de l'offensive conduite par l'Armée nationale libyenne (ANL) sur Tripoli. Ce conflit avait notamment donné lieu à l'engagement actif du groupe Wagner aux côtés de l'ANL tandis que les forces turques se déployaient dans l'Ouest pour soutenir le gouvernement de Tripoli. En associant les puissances étrangères à la résolution du conflit, le processus de Berlin avait permis de négocier un cessez-le-feu en octobre 2020. Si l'inclusion des parties internationales visait à assurer leur engagement en

faveur de la paix et leur soutien à la transition, elle n'a pas empêché les ingérences persistantes de certains États désireux de préserver leurs intérêts stratégiques en Libye. Ces derniers ont notamment cherché à influencer les initiatives de médiation et les différentes étapes des feuilles de route politiques portées par la MANUL. Dans ce contexte, quels leviers pourraient être mobilisés pour contraindre ces acteurs à respecter l'intégrité de la nouvelle feuille de route ? Par ailleurs, le retrait des forces étrangères du territoire libyen constitue toujours l'un des grands obstacles à l'instauration d'une paix durable et à l'édification d'un État souverain. Cette question occupera nécessairement une place centrale des dialogues multilatéraux.

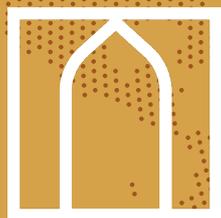
LA FRAGMENTATION DES FORCES ARMÉES : UN OBSTACLE AUX OBJECTIFS DE LA MANUL

La réussite de la nouvelle feuille de route dépendra en grande partie de la relance des programmes de réforme du secteur de la sécurité (SSR) et du processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR). En effet, le contexte sécuritaire demeure particulièrement sensible en raison de la fragmentation des forces armées sur l'ensemble du territoire. En mai 2025, de violents affrontements ont opposé la Force spéciale de dissuasion Al-Rada – l'un des plus puissants groupes armés de la capitale, qui contrôle la zone de l'aéroport international de Mitiga – aux milices alliées au gouvernement de Tripoli qui reste dépendant du soutien de ces groupes pour se maintenir au pouvoir. Ces différentes milices refuseront de déposer les armes sans garanties concrètes tant leur contrôle du territoire favorise des trafics lucratifs. Peu après l'annonce de la nouvelle feuille de route onusienne, un tir de roquette a visé le siège de la mission de l'ONU à Tripoli. Cet acte pourrait être interprété comme une menace directe contre le projet de la MANUL, perçu comme une menace aux intérêts des milices.

Par ailleurs, l'influence des groupes armés constitue un obstacle au projet électoral de la MANUL. Leur présence a notamment entraîné l'exacerbation de la violence politique en période électorale à l'égard des candidats ainsi que la milicisation de certains conseils municipaux. La militarisation du politique en Libye a également servi à accroître l'influence de certains acteurs institutionnels en leur permettant d'exercer des pressions sur leurs rivaux ou d'entraver le processus électoral. Parallèlement, l'absence de cadre électoral cohérent nuit à l'organisation d'élections crédibles et transparentes et renforce les risques de conflit armé. C'est dans cette perspective que Hanna Tetteh s'est déjà engagée dans un dialogue avec les

institutions libyennes en vue de réformer le cadre juridique et constitutionnel pour faciliter la tenue des élections législatives et présidentielles. À l'instar de ses prédécesseurs, la représentante spéciale de la MANUL devra ainsi intervenir simultanément sur les fronts politique, sécuritaire et économique pour tenter d'enrayer cette crise systémique. À l'heure où l'efficacité de l'ONU en termes de gestion et de résolution des crises internationales est vivement remise en question, la MANUL devra faire preuve d'une forte capacité d'adaptation face aux multiples pressions internes et extérieures si elle souhaite respecter son échéancier ambitieux de dix-huit mois et éviter de prolonger, voire d'exacerber, l'impasse politique en Libye.

L'expertise stratégique en toute indépendance



PROGRAMME
MOYEN-ORIENT/
AFRIQUE DU NORD



2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS / France

+ 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

iris-france.org



L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRIS Sup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale.

L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'évènements.